

CERTIFICAT

BUREAU VERITAS
Certification



atteste que suite à la validation de l'audit OQUALIM RCNA du 04-05/07/2022,
ayant permis la délivrance du certificat n° FR076854-1
et au contrôle du Socle Technique « Nourri sans OGM » (STNO) réalisé
conjointement

L'entreprise :
SANDERS AURORE

Pour l'unité d'exploitation située à
Rue Louis Jacques Thenard
71100 CHALON SUR SAONE – France

respecte le **Socle Technique « Nourri sans OGM » (STNO)**

Référentiel de certification OQUALIM version en vigueur

Pour les activités de fabrication et mise sur le marché d'aliments composés pour animaux
Pour les activités de distribution d'aliments composés pour animaux
Pour les activités de négoce de matière première d'aliments pour animaux et d'aliments
composés pour animaux



Ce certificat est valable du 16/08/2022 au 15/08/2025

N° du certificat : FR076855-1 (Sa validité peut être vérifiée sur le site www.oqualim.com)

Fait à Rennes, le 16/08/2022
Pour le Président, Laurent CROGUENEC